**Présentation du billet**

**INSTRUCTION**

*Un certain nombre d’informations utiles à la mise en forme et à l’identification du billet doivent être fournies et regroupées sous forme d’un tableau à deux colonnes, à placer en haut du billet.*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Exemple* |
| Titre | Quand l’Union africaine fait de l’origami : un tigre de papier pour lutter contre l’impunité ? |
| Nom du/des contributeur(s) | Fannie Lafontaine et Jérôme Massé |
| Identifiant Twitter | @flafontaine |
| Courriel personnel (si vous désirez être contacté directement) |  |
| Thématiques | DOMAINE : Droit international pénal, immunité, impunité  JURIDICTIONS : Cour africaine de Justice et des droits de l’homme  SITUATION GÉOGRAPHIQUE : Union africaine |
| Résumé | *[insérer ici le résumé du billet] Le résumé du billet doit contenir au maximum de 200 mots et a pour objectif d’en présenter rapidement l’argumentaire.* |

[Insérez votre billet]

[Ajoutez la mention suivante à la suite de votre billet:]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les réflexions contenues dans ce billet n’appartiennent qu’à leur(s) auteur(s) et ne peuvent entraîner ni la responsabilité de la Clinique de droit international pénal et humanitaire, de la Chaire de recherche du Canada sur la justice pénale internationale et les droits fondamentaux, de la Faculté de droit de l’Université Laval, de l’Université Laval ou de leur personnel respectif, ni des personnes qui ont révisé et édité ces billets, qui ne constituent pas des avis ou conseils juridiques.